

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LAVANCIA-EPERCY**

-----  
**Séance du jeudi 18 avril 2024**  
-----

**Date de convocation** : 02/04/2024  
**Date d'affichage** : 02/04/2024  
**Date de mise en ligne** :  
**Nombre de Conseillers** : en exercice : 14 présents : 11 votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-huit avril à vingt heures dix-sept minutes,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - HUGONNET Marc - BOUVIER Alexis - MAITREPIERRE Sylvie - FREITAS Laure - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusé-es :

PESENTI Jean-François donne procuration à JAILLET Bernard ;  
THIRIET Hubert excusé  
GRILLET Rodrigue excusé  
FACHINETTI Aurélia excusée

Secrétaire de séance : PERRODIN Emilie

**Objet de la délibération : Devis réseau des communes**

Un refonte du site internet est à faire.

Vu le devis proposer par la société « réseau des communes » pour un montant de 1 464 € TTC avec une formation du personnel pour un montant de 390 € HT pour automne 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'autoriser la refonte du site internet de la commune et
- **VALIDE** le devis de réseau des communes pour un montant de 1 464 € TTC avec la formation du personnel.

Pour extrait certifié conforme.  
Bernard JAILLET, Maire